

Avril 2016



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Vingt-et-unième session

Dakar, Sénégal, 20 – 22 avril 2016

Rôle potentiel des organisations régionales de pêche dans le nouveau programme
EAF-Nansen - le cas du COPACE

RÉSUMÉ

Le projet EAF-Nansen (*Renforcement de la base de connaissances et mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement*) a démarré en 2006 en tant que nouvelle phase du programme Nansen. Dans le cadre du dispositif institutionnel du projet, un comité directeur régional (CDR) a été créé pour chacune des quatre zones opérationnelles du projet à savoir, le COPACE-Nord, le COPACE-Sud, le BCC et la CPSOOI. Le CDR a été chargé d'évaluer l'avancement du projet et de formuler des recommandations sur la gestion du projet au niveau des exigences, des priorités et des plans de travail de mise en œuvre dans les zones respectives. Il constitue un mécanisme pour renforcer l'appropriation au niveau régional et une opportunité de renforcer les liens avec les ORP et les autres projets de la région.

Une nouvelle phase du projet (appelée le Programme EAF-Nansen) débutera en janvier 2017. Il a été proposé, dans le cadre de ce nouveau programme, que les organisations régionales des pêches en Afrique (CECAFA, CPSOOI) et le BCC jouent le rôle d'ORP. Le Comité est invité à examiner la proposition et ses modalités face à la vaste zone que le COPACE couvre et aussi en termes de fréquence des réunions.

CONTEXTE

En décembre 2006, le projet EAF-Nansen (*Renforcement de la base de connaissances et mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement*) a démarré une nouvelle phase de l'ancien programme Nansen dont les campagnes sur les ressources halieutiques dans les pays en développement durent depuis 1975.

L'objectif de développement du projet EAF-Nansen est de «renforcer les efforts régionaux et nationaux spécifiques pour réduire la pauvreté et créer des conditions favorisant la sécurité alimentaire par le développement de régimes de gestion des pêches durables et plus spécifiquement, par l'application de l'approche écosystémique des pêches dans un certain nombre de pays en développement, l'accent étant mis sur l'Afrique subsaharienne». L'objectif immédiat est de «fournir aux institutions de recherche et administrations de gestion des pêches des pays participants, des connaissances supplémentaires sur leurs écosystèmes utiles pour la planification et le suivi, et de favoriser l'acceptation des principes clés de l'AEP».

Les partenaires du projet sont tous les États côtiers du Maroc (Afrique du Nord-Ouest) à la Somalie (Afrique du Nord-Est) incluant tous les États insulaires proches de l'Afrique. Les Maldives sont associées au projet par le biais de son partenariat à la Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI). Chacun des 32 pays qui participent au projet appartient également au moins à une organisation régionale des pêches (COPACE et CPSOOI) ou à une Commission d'un Grand écosystème marin (par ex. la Commission du courant de Benguela - BCC).

Le projet EAF-Nansen a apporté un soutien au COPACE, aux autres ORP et à tous les projets de Grands écosystèmes marins en Afrique. Il a fourni un appui technique et financier pour l'organisation des réunions des différents Groupes de travail d'évaluation du COPACE et du Sous-Comité scientifique. Le projet a également organisé une formation et d'autres activités de développement des capacités impliquant tous les États membres du COPACE et a aidé de nombreux États à élaborer des plans de gestion des pêches – pour les pêcheries nationales, et un cadre de gestion des ressources partagées – compatibles avec l'approche écosystémique des pêches.

Une nouvelle phase du projet (le Programme EAF-Nansen) débutera en janvier 2017 avec un nouveau navire de recherche. Cette nouvelle phase continuera à soutenir les pays africains dans leurs efforts pour mettre en œuvre l'approche écosystémique des pêches et à renforcer les capacités en matière de gestion des pêches. Elle examinera également les questions liées à la variabilité et aux changements climatiques (y compris l'acidification des océans), les impacts des autres activités humaines (par ex., l'industrie du pétrole/gaz, les déchets, la pollution) sur la pêche, l'utilisation des résultats de la recherche pour la gestion et mettra davantage l'accent sur l'intégration des genres. Elle développera donc des partenariats plus solides avec d'autres organisations des Nations Unies, d'autres projets et programmes, en particulier pour l'utilisation du navire de recherche, ainsi qu'avec les ORP ce qui est très important.

LA STRUCTURE CONSULTATIVE DU PROJET EAF-NANSEN

Un Comité directeur régional (CDR) a été mis en place dans le cadre d'un accord institutionnel pour chacune des quatre zones opérationnelles du projet. Les quatre zones opérationnelles sont le COPACE-Nord, le COPACE-Sud, le BCC et la CPSOOI. Cela correspond parfaitement à la

zone du Grand écosystème marin du courant des Canaries, la zone du GEM du courant de Guinée, la zone du GEM du courant de Benguela et la zone du GEM d'Agulhas et de Somalie. Chaque CDR devait avoir des représentants des institutions de recherche et de gestion des pêches dans les pays partenaires de la région, ainsi que l'IMR (l'Institut norvégien de recherche marine), la FAO et les représentants des programmes GEM et les autres programmes/projets partenaires opérant dans le région.

Le CDR a été chargé d'évaluer l'avancement du projet et de formuler des recommandations sur la gestion du projet concernant les exigences, les priorités et les plans de travail pour la mise en œuvre du projet dans les régions respectives. C'est donc un mécanisme visant à renforcer l'appropriation au niveau régional, qui offre une occasion de renforcer les liens entre le projet EAF-Nansen, les ORP, et les projets et programmes connexes de chaque sous-région.

Dans les premiers temps du projet, un Groupe consultatif du projet a été constitué pour jouer le rôle d'un «Comité directeur» pour évaluer l'avancement du projet dans les régions, et fournir des conseils en matière de gestion du projet et sa mise en œuvre effective. Les membres du Groupe consultatif étaient, entre autres, des scientifiques qui ont élaboré le concept d'AEP, les personnes qui travaillent dans le domaine de l'AEP, le président du Groupe de travail régional EAF, le président des Comités scientifiques des ORP et le Président et le Secrétaire du COPACE et de la CPSOOI.

Un Groupe de travail régional EAF (GTR) a également été créé dans chacune des quatre régions opérationnelles. Chaque GTR est composé d'un membre (et d'un suppléant) de chaque pays de la région et des représentants des projets régionaux et des commissions/comités de pêche sous-régionaux, le cas échéant. Le GTR a constitué un forum d'apprentissage et d'échange d'idées et de conseils sur l'AEP pour les régions. Il a également fourni un mécanisme pour élaborer des objectifs régionaux et en termes de ressources halieutiques partagées à partir des Groupes de travail nationaux sur l'AEP (GTN) établis dans chaque pays et d'autres sources. La CPSOOI a validé le Comité directeur régional et le Groupe de travail régional du programme EAF-Nansen en tant qu'organes subsidiaires de la Commission en réponse aux propositions faites par le Comité scientifique de la CPSOOI à sa Troisième session, tenue à Maputo, au Mozambique, en septembre 2008. L'objectif était d'éviter la création d'un autre comité directeur pour un projet qui intervient dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le COPACE, d'autre part, a décidé que le Groupe de travail régional EAF pourrait apporter une contribution aux travaux du Sous-Comité scientifique. Dans la zone du BCC, le Comité consultatif sur l'écosystème du BCC (EAC) a joué le rôle de GTR. L'EAC rend compte directement à la Commission.

Un Forum du projet a été mis en place pour faciliter les rapports sur les activités de terrain, la diffusion d'expériences, l'identification des bonnes pratiques et la discussion des stratégies. La participation au forum est ouverte aux pays et projets partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités liées à l'AEP.

LA STRUCTURE CONSULTATIVE DU NOUVEAU PROGRAMME EAF-NANSEN

Dans la nouvelle phase du projet, une recommandation a été mise en avant pour les ORP d'Afrique (COPACE, CPSOOI) et le BCC afin qu'elles jouent le rôle substantif de Comité directeur régional (CDR) du programme. L'objectif étant d'institutionnaliser les comités directeurs au sein des organes permanents des partenaires qui sont parties, plutôt qu'ils

fonctionnent séparément dans ces mécanismes permanents. Il est également prévu qu'un quatrième Comité de pilotage *ad hoc* gère les travaux concernant les problématiques internationales et d'autres régions (par ex. de l'Asie du Sud-Est). La structure est présentée à la figure 1.

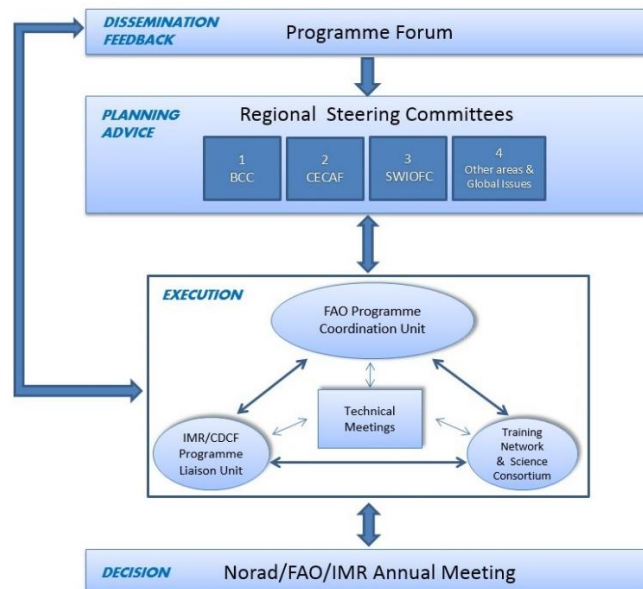


Figure 1: Structure consultative et de planification stratégique du nouveau programme EAF-Nansen

Les représentants de l'IMR, la FAO et les programmes et les projets partenaires opérant dans la zone continueront d'être membres du comité directeur. Les institutions qui ne sont pas membres d'ORP, mais qui sont membres du CDR du Programme EAF-Nansen pourraient se joindre également aux réunions des ORP. Il est important de noter, cependant, que la plupart des partenaires traditionnels du projet EAF-Nansen (par ex. les projets GEM, les organisations de pêche sous-régionales, les programmes régionaux du PNUE sur la mer – la Convention d'Abidjan dans le cas du COPACE) sont également membres du COPACE ou qu'ils assistent aux réunions du Comité en qualité d'observateurs.

Dans cette nouvelle structure consultative, le Groupe consultatif du projet sera dissout et des consultations avec les principaux partenaires et experts se feront lors de sessions extraordinaires du Forum sur le Programme. Le CDR maintiendra son rôle d'organe subsidiaire du Comité scientifique ou continuera à rendre compte au Sous-Comité scientifique dans le cas du COPACE. Le Forum du Programme continuera à fonctionner.

Le programme EAF-Nansen continuera à fournir un soutien aux ORP, aux projets GEM et aux autres projets régionaux de pêche en Afrique.

ACTIONS DU COMITÉ

Le Comité est invité à :

1. Examiner la proposition faite de jouer le rôle de CDR du programme EAF-Nansen dans la zone de compétence du COPACE;

2. Examiner la nécessité de réunir le CDR régulièrement; la question à considérer est la fréquence avec laquelle les réunions des ORP seront organisées par rapport aux réunions du Comité directeur régional du Programme EAF-Nansen;
3. Examiner les modalités pour permettre aux membres du Comité directeur régional du programme, non membres du COPACE, de participer aux réunions du COPACE.